

Module 3 – Santé et éthique

Descriptif

Ce module a pour base les concepts suivants : la santé du thérapeute, l'engagement du thérapeute envers la santé publique et l'éthique professionnelle.

Comme toutes les personnes et particulièrement les professionnels de la santé, le thérapeute doit aussi veiller à sa santé. Ainsi, il est fondamental que le thérapeute puisse prendre conscience des défis que cette profession exige et de savoir gérer les situations liées à celle-ci, telles comme : reconnaître les indices de stress physique et mental pour ensuite agir si nécessaire. Des contenus spécifiques à ce sujet seront abordés lors de cette partie de la formation.

La promotion de la santé publique est également un point important de ce module. En effet, il est sollicité au thérapeute de s'engager à promouvoir le concept de santé, avec ses propres activités ou en apportant son soutien à des activités déjà existantes.

Comme dans toutes les professions, le respect des principes éthiques doivent toujours être présent. Il est ainsi fort important que les thérapeutes puissent être éclairés au sujet de l'importance de la déontologie, l'éthique, des valeurs et de leurs implications dans la gestion d'un cabinet.

Objectif

Découvrir l'importance de la déontologie, l'éthique, de ses propres valeurs et leurs implications dans la gestion d'un cabinet.

Les objectifs du module sont listés selon le profil de compétences OrTra MA :

A3–Renforcer les ressources des patients et consolider leurs compétences en santé

C1 – Veiller à la santé du thérapeute et à son équilibre

C2 – S'engager pour la santé publique

E1 – Agir selon les principes de l'éthique professionnelle et représenter la profession

Contenu

- Veiller à la santé du thérapeute et à son équilibre
- L'engagement du thérapeute pour la santé publique
- Éthique professionnelle

Dates et horaires

La formation commence par la réalisation d'un planning personnel de formation avec la direction d'Epidaure.

DONNES DU MODULE :

Titre	Certificat modulaire M3
Reconnaissances	APTN/ ASCA / RME OrTra MA
Durée	28 heures de cours présentiels
Pré requis	Disposer d'une certification du degré Sec.II ou une qualification équivalente. Un entretien avec la direction.
Prix	Option A : CHF 756.- Option B : 2 versements de CHF 378.- + Examen mis en œuvre par Epidaure - coûts supplémentaires (CHF 150.-)
Support de cours	Distribué pour chaque cours à l'élève. Prévoir d'autres littératures conseillées.
Lieu du cours	Rue des Remparts 5 1400 Yverdon-les-Bains
Contact et conseils	Ecole Epidaure Rue de la Plaine 23 1400 Yverdon-les-Bains Tél. 024 426 28 94 info@epidaure.ch
Formateurs	Marie Von Niederhausen Ursula Widmer